

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Madame Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Absent excusé : Isabelle BARTHELEMY, Emilie DE BOUVER

Procuration : Emilie DE BOUVER à Sophie DUCCA

Convocation et affichage : 16/10/2023

Secrétaire de séance : Mme Sophie DUCCA

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 4

**OBJET : ECOLE DE ST-VINCENT SUR JABRON : PARTICIPATIONS SCOLAIRES 2022 / 2023**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il vient de recevoir l'état des participation scolaires 2022 / 2023 de l'école de St-Vincent sur Jabron et le présente au conseil municipal.

Les participations scolaires s'élèvent à 158.45 €, il rappelle que la commune verse une participation fixe de 3000.00 € en début d'année scolaire.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal a délibéré sur ce dossier.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 5 voix pour :**

- **APPROUVE l'état des participations scolaires 2022 / 2023 présentées ci-dessus pour un montant de 158.45 €**
- **AUTORISE Monsieur Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 23 octobre 2023,

Le Maire,

**Thierry BELLEMAIN**

  
